

ASSOCIATION POLLINIS FRANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET : 752 975 920 000 14- NAF : 9499Z



Siège social

10 RUE SAINT MARC
75002 PARIS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2017



**BAKER TILLY
SOFIDEEC**

Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
138, bd Haussmann - 75008 PARIS
Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63

S.E.L.A.F.A au Capital de 1.512.190 Euros - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z

Aux Adhérents

de l'Association POLLINIS FRANCE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « POLLINIS FRANCE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

I. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de POLLINIS FRANCE sur la situation financière et les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2018

Pour Baker Tilly SOFIDEEC
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Paris



Jean-Yves QUENEUDEC
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, Associé
Membre de la CRCC de Paris

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
--------------	--	--

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	69 933	33 851	36 082	9,45	24 144	6,48
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 386	991	2 395	0,63	1 195	0,32
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 100		5 100	1,34	5 100	1,37
TOTAL (I)	78 419	34 842	43 577	11,42	30 439	8,17
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	338 151		338 151	88,58	342 325	91,83
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	338 151		338 151	88,58	342 325	91,83
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	416 570	34 842	381 729	100,00	372 763	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	286 410	75,03	168 895	45,31
Résultat de l'exercice	15 632	4,10	117 515	31,53
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	302 042	79,12	286 410	76,83
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	35 308	9,25	45 696	12,26
Autres	44 379	11,63	40 658	10,91
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	79 687	20,88	86 354	23,17
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	381 729	100,00	372 763	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Cotisations								
Autres produits			901 313	97,66	925 657	97,18	-24 344	-2,62
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			21 637	2,34	26 896	2,82	-5 259	-19,54
Sous-total des autres produits d'exploitation			922 949	100,00	952 553	100,00	-29 604	-3,10
Total des produits d'exploitation (I)			922 949	100,00	952 553	100,00	-29 604	-3,10
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)								
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)								
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			922 949	100,00	952 553	100,00	-29 604	-3,10
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			922 949	100,00	952 553	100,00	-29 604	-3,10
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			433 362	46,95	432 643	45,42	719	0,17
Services extérieurs			39 194	4,25	32 797	3,44	6 397	19,50
Autres services extérieurs			45 396	4,92	49 835	5,23	-4 439	-8,90
Impôts, taxes et versements assimilés			7 254	0,79	2 907	0,31	4 347	149,54
Salaires et traitements			265 302	28,75	236 152	24,79	29 150	12,34
Charges sociales			105 718	11,45	70 866	7,44	34 852	49,18
Autres charges de personnel								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Subventions accordées par l'association							
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	10 602	1,15	9 720	1,02	882	9,07	
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations							
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations							
. Pour risques et charges : dotation aux provisions							
Autres charges	459	0,05	107	0,01	352	328,97	
Total des charges d'exploitation (I)	907 288	98,30	835 029	87,66	72 259		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Déficit transféré (II)							
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change	30	0,00	10	0,00	20	200,00	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (III)	30	0,00	10	0,00	20	200,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Total des charges exceptionnelles (IV)							
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)							
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	907 318	98,31	835 038	87,66	72 280	8,66	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées							
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	15 632	1,69	117 515	12,34	-101 883	-86,69	
TOTAL GENERAL	922 949	100,00	952 553	100,00	-29 604	-3,10	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL							
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Prestations							
Personnel bénévole							
TOTAL							

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués**Préambule**

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 381 728,80 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 15 631,77 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/06/2018 par les dirigeants.

2 - Principes, règles et méthodes comptables**2.1 - Méthode générale**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués**2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)****2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2.2.3 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Immobilisations :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	48 329	21 604		69 933
Immobilisations corporelles	1 249	2 137		3 386
Immobilisations financières	5 100			5 100
TOTAL	54 678	23 741		78 419

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	24 185	9 666		33 851
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	54	937		991
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)				

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 - Etat des dettes et produits constatés d'avance**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	35 308	35 308		
Dettes fiscales & sociales	40 767	40 767		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 612	3 612		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	79 687	79 687		

4.2 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	35 308
Dettes fiscales & sociales	40 767
Autres dettes	
TOTAL	76 075

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués**5 - Autres informations****5.1 - Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	4	
Non Cadres	3	
TOTAL	7	0

5.2 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3 600 E.

CER

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES *			1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		901 313
1.1. Réalisées en France	598 601	598 601	1.1. Dons et legs collectés	901 313	
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		
			- Legs et autres libéralités non affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		117 580			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	117 580				
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT		191 137	2 – AUTRES FONDS PRIVES		
			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
			4 – AUTRES PRODUITS	21 637	
I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	907 318		I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	922 949	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS			II – REPRISSES DES PROVISIONS		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	15 632		V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V – TOTAL GENERAL	922 949		VI – TOTAL GENERAL	922 949	922 949
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		23 741			
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		
			VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	----- --		Total	-----	

* ou dépenses opérationnelles